

# **GENEVE 2020**

## **Remarques et observations de l'association EcoAttitude concernant le projet de PLAN DIRECTEUR COMMUNAL**

**dans le cadre de la consultation publique ouverte du 2 mars au 1er avril 2009**

---

En tant que membres actifs de l'association EcoAttitude qui s'est donné comme objectif de promouvoir les écoquartiers ou quartiers durables à Genève, nous vous faisons part de nos observations concernant le « Plan directeur communal GENEVE 2020 ».

### **Information, communication au grand public**

En introduction, nous soulignons que nous avons beaucoup apprécié la politique de communication mise en place. Permettre aux citoyens d'en prendre connaissance et de s'exprimer à son sujet, grâce à la synergie entre le Service de l'Urbanisme et la Bibliothèque Municipale de la Cité, nous paraît exemplaire. Et nous avons eu grand plaisir à découvrir la somme de travail réalisée par le Service de l'Urbanisme de la Ville de Genève.

Le plan directeur communal pour la Ville de Genève 2020 aborde avec clarté toute une série de sujets qui concernent le développement durable de la cité, auxquels l'association EcoAttitude est particulièrement sensible.

### **Développement durable**

Nous reconnaissons dans le texte de ce Plan directeur une démarche conforme aux grandes lignes de la Charte d'Aalborg et saluons cette vision réaliste et responsable des autorités de la Ville, notamment la place importante donnée à une recherche d'équilibre entre emplois et logements, commerces de luxe et commerces de proximité, loyers libres et bas loyers. Nous sommes particulièrement sensibles au souci exprimé de préserver une mixité fonctionnelle et sociale pour assurer à Genève la diversité de ses habitants, ses cultures plurielles, et préserver l'accès équitable au logement de toutes les catégories socio-économiques.

De plus la procédure d'évaluation prévue par la Charte d'Aalborg nous paraît être une bonne garantie de concrétisation des options prises dans le Plan directeur. Nous la suivrons avec grand intérêt.

### **Urbanisme et moyens d'action**

Nous soutenons également la Ville dans son désir de « maintenir sa capacité d'action » face à l'Etat qui préconise la dérégulation. Il nous semble réjouissant qu'elle veuille contribuer activement à la réflexion et aux décisions relatives au quartier PAV. Nous appuyons également l'idée que la Ville veuille renforcer dans toute la mesure du possible sa maîtrise foncière sur son territoire.

## **Les critères d'un écoquartier comme grille de lecture**

La lecture du document de synthèse, ainsi que l'exposition à la Bibliothèque accompagnée des explications de vive voix ont donné une qualité d'information considérable que nous aimerions retraverser succinctement à travers la grille de lecture que sont les critères d'un écoquartier.

### **1. Construction bio-climatique**

Sachant que la Ville ne possède pas la compétence de délivrer les autorisations de construire, nous ne pouvons que l'encourager dans sa volonté de reprendre la main sur les PLQ, de manière à pouvoir intervenir à la fois sur les critères Minergie ou plus des bâtiments et sur le reste des infrastructures.

Les plans localisés de quartier devraient prendre en compte une orientation des bâtiments en priorité selon des critères d'ensoleillement et non seulement d'alignement de façades (cela principalement dans les zones de développement).

### **2. Zéro CO2**

Les bâtiments, et plus particulièrement les bâtiments d'habitation comportent un potentiel d'économies d'énergie de première importance. Nous avons pris acte avec satisfaction que la ville entend faire un effort important pour exploiter ce gisement d'énergie. 2050 nous paraît cependant être un délai bien lointain...

### **3. Energies renouvelables**

La décision de promouvoir les énergies renouvelables et de s'affranchir de la dépendance aux énergies fossiles est indispensable. Le mentionner au plan directeur est une bonne chose. Il sera cependant nécessaire de prendre des mesures pour rendre compatibles les exigences de la préservation du patrimoine et celles du développement des énergies renouvelables de manière à ce que la pose de panneaux solaires sur les bâtiments classés ne soit plus considérée comme hérétique.

### **4. Zéro déchets**

Cet objectif paraît effectivement difficile à atteindre pour une ville. Les efforts envisagés pour former la population seront nécessaires, surtout en direction de celle qui n'est pas francophone. Pour aller un peu plus loin, nous proposons de développer les solutions de traitement local des déchets verts (compost de quartier) surtout dans les quartiers qui seront pourvus de jardins : les fermes urbaines ou jardins urbains partagés<sup>1</sup> nécessitant des travaux saisonniers et réguliers de la part des habitants sont des facteurs de lien social et d'éducation à l'environnement.

Dans cette même perspective, il serait bon de prévoir dans chaque quartier des arcades consacrées à la réparation et des espaces de stockage destinés au troc de mobilier et petits objets domestiques<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Comme par exemple à Paris, cf. [www.developpementdurable.com](http://www.developpementdurable.com)

<sup>2</sup> Comme cela se fait par exemple au Tessin et en Italie.

## 5. Eau durable

Nous avons appris avec intérêt que le réseau d'assainissement des eaux de la Ville de Genève est très dégradé. Cet état de fait nous paraît être une opportunité pour envisager la mise en place de systèmes locaux de phyto-lombri-épuration<sup>3</sup> dans les quartiers, voire dans les immeubles. Et si le service de Voirie prévoit de collecter les eaux de pluie pour effectuer le nettoyage des rues, il serait pertinent d'étendre cette collecte à tout nouveau développement de quartier, pour réinjecter cette eau dans un réseau réservé aux toilettes et aux lave-linges<sup>4</sup>.

La prépondérance d'espaces verts dans l'aménagement des espaces publics et la « désimperméabilisation » de certains cheminements contribuera également à une meilleure infiltration des eaux pluviales.

Autre point à remarquer : la possibilité que vous mentionnez de mettre au jour et revaloriser les nants, que nous considérons comme une belle opportunité pour la biodiversité aussi. Nous espérons donc que cela sera possible.

## 6. Mobilité douce

C'est peut-être le sujet qui suscite le plus de propositions, le plus de discussions et le plus d'espoirs. Il est effectivement indispensable de renforcer les transports publics et la mobilité douce.

### *Trains / tram*

Le développement « visionnaire » des nouvelles lignes de tram nous laisse cependant sur notre faim, car comment voir un développement rationnel dans un système radial qui engorge indubitablement le centre. Autant au niveau routier, le Canton a compris qu'il fallait une autoroute de contournement, autant la ligne du CEVA manque de projection. La proposition de la relier à Versoix nous apparaît très judicieuse, de même que de vouloir mieux utiliser la gare de Cointrin afin de soulager celle de Cornavin. Le Conseil Lémanique de l'Environnement a fait des propositions dans le sens de développer des tangentes sur l'ouest du Canton. Ceci aussi déchargerait le centre d'un trafic de transit. Avec par exemple la ligne Bachet – Etoile(PAV) – Jonction et la ligne Bachet – Grand-Lancy – Petit Lancy – Châtelaine - Aéroport. Affaire à suivre de près.

Et pourquoi pas un tram de la gare des Eaux-Vives à celle de Cornavin par le pont du Mont-Blanc, en restreignant les possibilités de passage pour les véhicules privés, qui eux seraient invités à passer par les périphériques pour passer d'une rive à l'autre ? Il est de toutes façons important de mettre en place une liaison efficace entre Rive et Cornavin.

Au niveau aménagement urbain, il est souhaitable d'améliorer les espaces d'attente des bus : un exemple l'arrêt Jonction.

---

<sup>3</sup> Comme par exemple les [machines vivantes](#) de BedZed ou le système australien [Biolytix](#). Voir aussi les réalisations de [oceanarks.org](#) dans les villes chinoises, et [toddecological.com/eco-machines](#)

<sup>4</sup> Comme par exemple dans l'immeuble Habitat et Travail dans le quartier Vauban à Fribourg-en-Brigau.

## **Vélos**

En ce qui concerne les aménagements pour les 2 roues non motorisés, nous insistons sur le fait qu'il faut sécuriser les grands carrefours (Pont du Mont-Blanc, places des Eaux-Vives, Rive et Museum), les ponts et les grands axes, et assurer un éclairage nocturne pour les pistes cyclables. Réaliser des places de stationnement aux arrêts des transports publics est une des très bonnes idées évoquées dans le document. Et nous nous réjouissons de parcourir les nouvelles passerelles sur les voies ferrées et l'Arve.

Peut-on suggérer un contresens dans le boulevard Carl-Vogt ?

## **Piétons**

Nous vous encourageons à continuer de développer les cheminements parallèles hors trafic et de baliser ces chemins afin qu'ils soient faciles à repérer (style parcours pour les cycles).

## **Autres**

Développer les trajets des Mouettes de la rade à Verbois serait aussi un bel atout touristique.

Nous apprécions la volonté de vouloir bien séparer les trafics cyclistes des deux-roues motorisés et leurs emplacements de stationnement.

Le trafic de transit dans les quartiers de grande densité pourrait être évité par la mise en place de rues sans issue et/ou piétonnières<sup>5</sup>, par exemple.

## **7. Biodiversité et nature sauvage**

La Voie Verte est une belle idée. Osons imaginer qu'en renforçant le maillage vert, d'autres voies seront possibles, permettant ainsi à une flore et une faune de côtoyer la ville plus aisément sans avoir à construire la ville à la campagne pour autant. La renaturation des nants, l'aménagement de berges, les zones non éclairées dans les parcs et enfin la mise en place de toitures végétalisées sont autant de moyens pour vivre en meilleure symbiose avec la nature. Mais il nous semble important d'avoir une politique plus ambitieuse pour les secteurs «à dominante minérale». Les exemples d'aménagement de pied d'immeuble, de rue, avec tram, comportant une végétation généreuse sont nombreux dans des pays plus nordiques<sup>6</sup> et seraient bons à suivre.

## **8. Gestion du sol et agriculture de proximité**

Dans l'idée d'une valorisation du mode participatif dans la cité, il serait souhaitable qu'une partie des espaces verts soit mise sous la responsabilité des habitants. Pourquoi renoncer aux jardins familiaux ? Et pourquoi ne pas planter des arbres fruitiers dans les parcs, les cours, le long des rues ?

---

<sup>5</sup> Cf. initiative des Verts sur l'instauration de 200 rues piétonnières à Genève.

<sup>6</sup> Notamment les villes hollandaises.

Si les prévisions se réalisent et que la région genevoise devient réellement une mégapole de plus d'un million d'habitants, l'agriculture urbaine sera une option à envisager en prenant exemple sur ce que font déjà dans ce sens les villes du Sud.

### **9. Mixité sociale et fonctionnelle**

Si la mixité de types de logements a été bien intégrée, il nous semblerait bon également que les programmes pour les constructions d'immeubles d'habitation à loyers contrôlés aient une certaine flexibilité. Ainsi il pourrait être prévu des pièces indépendantes, attribuables à des logements et permettant une adaptation rapide aux besoins des familles, sans nécessité de déménager.

Les locaux communs devraient compter des lieux pour des réunions, des ateliers et/ou des locaux pour les fêtes et permettre une convivialité d'usage. Ces éléments pourraient être précisés au niveau des PLQ.

### **10. Habitat groupé et coopératives**

Il nous paraît particulièrement important de réserver des parts de terrain permettant l'implantation de projets coopératifs. Il nous semble même que la Ville devrait avoir une politique pro-active en cette matière, et lancer en direction des citoyens des appels à projet qu'elle s'attacherait à soutenir en leur octroyant des droits de superficie, et conseiller en les accompagnant dans leur démarche<sup>7</sup>.

### **11. Economie circulaire et solidaire**

Commerce de proximité, artisanat, petites entreprises, indispensables pour une économie locale, seront soutenus par la conservation dans le patrimoine foncier de zones industrielles et par la mise à disposition de locaux à loyers abordables, voire par des mesures d'allègements fiscaux au démarrage.

### **12. Gouvernance et gestion participatives**

Nous saluons le projet de mise en place des contrats de quartier, qui doivent asseoir un nouveau fonctionnement participatif et qui pourraient même déboucher sur des démarches d'urbanisme participatif, où les habitants seraient invités à co-concevoir leur quartier.

Il nous paraît important que cette volonté soit inscrite dans la géographie sous forme de salles de réunion avec équipement administratif minimum pour soutenir l'activité des associations locales, dont une salle circulaire (comme les parlements) pour accueillir l'organe de gouvernance du quartier et favoriser les réunions participatives.

### **13. Bien-être et qualité de vie**

Genève et ses autorités sont assez sensibles à ces qualités, qui sont autant d'attraits pour les visiteurs et les touristes. Il est vrai que les contraintes légales quant à la qualité de l'eau, la qualité de l'air, la diminution des nuisances sonores sont

---

<sup>7</sup> Comme notamment pour l'écoquartier construit sur la friche industrielle GWL à Amsterdam.

nécessaires pour en améliorer les effets et ainsi garantir vraiment une qualité de vie durable.

Une attention particulière doit être donnée à l'amélioration des espaces publics notamment des bords du lac et des places (Cornavin-22 cantons, Bel-Air, Eaux-Vives, Plainpalais, qui sont actuellement des lieux sinistrés !) afin d'assurer cette qualité de vie.

Chaque quartier doit également être pourvu d'espaces dédiés à l'expression et à la création : studios insonorisés pour les musiciens, salles pour le mouvement et les arts de la scène, ateliers pour les arts graphiques et appliqués.

#### **14. Patrimoine et culture**

La poursuite de la mise en valeur du patrimoine (construit et naturel) est une évidence pour Genève, mais il est important d'en maintenir la diversité.

Aussi nous espérons, de tous nos vœux, que nos édiles soutiendront la culture alternative et nocturne, très malmenée en ce moment par la « normalisation » des squats et le début de grands travaux.

Enfin il nous semble vital de redonner la rue aux habitants (au détriment de la voiture qui a tout envahi), d'insister pour que les rez-de-chaussée soient dans toute la mesure du possible affectés à des activités générant du lien social (commerce, culture, social, santé), de permettre le déroulement fêtes et rassemblements dans la « joie et bonne humeur » sans un encadrement sécuritaire disproportionné.

#### **L'écoquartier, désir utopique ?**

Au vu de l'engagement dont la Ville fait preuve pour un développement durable, il nous paraît important de rappeler que tout projet de construction nouvelle devrait obligatoirement se conformer aux critères qui définissent un écoquartier. Les projets de réhabilitation devraient s'en rapprocher au mieux. Pour cela, la Ville devrait pouvoir proposer une Charte en ce sens, dont la signature serait indispensable à la validation du permis de construire.

Il est de première importance de promouvoir une culture d'économie d'énergie et plus généralement d'un comportement ménageant l'environnement parmi l'ensemble des acteurs : on apprend bien à conduire sa voiture - pourquoi n'apprendrait-on pas à habiter écologiquement son logement et son quartier ? Un accompagnement des habitants est en ce sens à prévoir (à charge des ilotiers ? ou création d' « équipes-éco » ?) La démarche même de l'écoquartier qui prévoit une concertation très en amont du projet est de ce fait un des meilleurs outils possibles pour assurer la formation tant des ingénieurs et des architectes, que des futurs habitants. C'est le rôle de la Ville d'y pourvoir.

Une politique volontariste de la Ville est indispensable pour changer les mentalités et les comportements.

## **Bilan et conclusion**

Quoiqu'un peu surpris que le terme d'écoquartier ne soit cité que deux fois dans le document de synthèse, nous avons pu constater à la lecture attentive de ce document que le Service de l'Urbanisme en avait pourtant bien intégré les critères. Et nous nous réjouissons de leur application.

Tout en espérant que les événements extérieurs (climatiques, économiques) ne viendront pas contrecarrer ces projets remarquables et indispensables, nous faisons parvenir nos remerciements et nos félicitations au Service de l'Urbanisme de la Ville de Genève pour le travail accompli.

Genève, le 1<sup>er</sup> avril 2009

**Association EcoAttitude**

Camille Bierens de Haan

Felix Dalang

Arielle Denoréaz

Gisèle Oeuvray

Louis Perolini